

Fédération Sportive & Gymnique du Travail

COMMISSION REGIONALE D'ALSACE DE CYCLISME



Publication de course

Titre de l'épreuve : 12ème NUIT DES GROS MOLLETS JEUNES Date de l'épreuve : 03 JUILLET 2021

Club organisateur : VELO PASSION HEIMSBRUNN – VPH

Coureurs admis (catégories et Fédération) : les 4 catégories admises sont les suivantes : Limitation des inscriptions à 30 équipages par catégorie.

Catégorie 1 : Poussins (nés 2013 et 2014) Catégorie 2 : Pupilles (nés 20011 et 2012) Catégorie 3 : Benjamins (nés en 2009 et 2010) Catégorie 4 : Minimes (nés en 2007 et 2008)

Un bonus de 20 points sera accordé à chaque coureur participant au Trophée Team Larger Jeunes 2021 de la FSGT.

Lieu : Salle des Sports de Flaxlanden

Remise des plaques de cadre : le jour de l'épreuve de 11h00 à 12h30 pour la catégorie Poussins et de 11h00 à 13h30 pour les autres catégories.

Tarifs : tarif unique de 7 € (licenciés et non-licenciés).

Lieu des départs : Salle des Sports de Flaxlanden

Horaires des départs du samedi 03 juillet 2021 :

Epreuve de la 12^{ème} nuit des gros mollets jeunes :

Poussins : Départ 13h00 – Arrivée 13h20. Pupilles : Départ 14h00 – Arrivée 15h00.

Benjamins et Minimes : Départ 14h00 – Arrivée 15h30.

Epreuve de VTT sur un circuit entièrement balisé.

Poussins: boucle de 0.7 km avec un dénivelé total d'environ 10 m.

Pupilles : boucle de 1,6 km avec un dénivelé de 35 m.

Benjamins/Minimes : boucle de 3,5 km avec un dénivelé de 94 m.

La grille de départ est établie d'après l'ordre des plaques.

Chronométrage par système électronique.

La fréquence des relais reste au libre choix des coureurs. Il sera possible de s'inscrire sous forme d'équipe de même sexe ou mixte (fille-garçon) ainsi qu'avec deux catégories d'âges différentes à partir de la catégorie 2 (Pupille/Benjamin ou Benjamin/Minime). Le binôme sera alors classé dans la catégorie supérieure.

Cadeau souvenir de la NGM offert à tous les participants!

Renseignements et inscriptions : www.velopassionheimsbrunn.fr ou par tél. Frédéric GOSSOT au 06.83.61.84.32

Lieu et horaires des remises de prix : Sur place à l'issue de l'épreuve (vers 16h30)

Engagements à faire parvenir par courrier : Frédéric GOSSOT – 2 rue des Merles - 68990 HEIMSBRUNN - Mail : f.gossot@orange.fr

Cette année il n'y aura pas d'inscription sur place.

Le port du casque est obligatoire.

Certificat médical obligatoire pour les non licenciés

IMPORTANT

Le règlement des épreuves sera celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT. Le port du casque rigide est obligatoire pour toutes les épreuves. Les commissaires seront ceux désignés par la Fédération.